

## **Le monde chinois en redéfinition D'un empire autocentré à une identité culturelle multipolarisée**

SANJUAN, Thierry, 2001, dans Pascal LOROT, dir., « Géoéconomie du monde chinois », Paris, *Géoéconomie*, 2001, n° 18, pp. 21-35.

Ces vingt dernières années, le retour économique et politique de la Chine continentale sur la scène internationale ranime aux yeux des Occidentaux l'image d'un monde chinois puissant, riche d'un immense marché, réinvestissant l'Asie de tout son poids géopolitique, irriguant l'économie mondiale de ses produits exotiques et/ou bon marché. Nombre de nos stéréotypes sur la grandeur de la Chine réapparaissent, qui avaient été provisoirement battus en brèche par l'impérialisme occidental du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle et l'effondrement de l'Empire chinois, puis ensevelis sous les enthousiasmes idéologiques du maoïsme et les fractures territoriales au sein du monde chinois. Il est commode aujourd'hui de dire que la Chine s'est éveillée, que des lignes de force issues du peuple et de la tradition chinoise ressurgissent à l'occasion de la paix actuelle en Asie orientale, des réformes entreprises après le retour au pouvoir de Deng Xiaoping et du souci des Chinois, qu'ils soient continentaux, hongkongais ou même taiwanais, de réaffirmer l'unité chinoise.

Ne serait-on pas alors en droit de voir dans cette recherche d'unité comme la menace demain d'un bloc chinois comme l'on parlait hier d'un bloc communiste, ou la menace d'un monde chinois comme l'on parle encore aujourd'hui d'un « monde libre » ? Samuel P. Huntington (1997) a souligné l'importance des recompositions actuelles du monde en grands ensembles d'affinités culturelles. En fait, si tel était le cas, la notion de « monde chinois » ne pourrait plus avoir le même sens qu'au temps des descriptions de l'Empire glorieux du XVIII<sup>e</sup> siècle, prolongées ensuite et approfondies par une plus grande connaissance de la Chine grâce aux implantations occidentales et aux débuts de la sinologie. L'idée d'un « monde chinois » est devenue à la fois désuète et riche d'une nouvelle réalité culturelle émergente au XX<sup>e</sup> siècle, dont la mondialisation accélère la restructuration.

### **La notion de « monde chinois »**

Qu'entendre par la notion de « monde » ? L'approche classique l'identifie à un état donné, à une époque donnée, d'une société chargée de ses valeurs, de ses dynamiques politiques, sociales et économiques propres (le monde antique, le monde musulman, le tiers-monde...). Mais, en ce sens, le risque est de percevoir à distance le monde chinois à travers certes les multiples facettes mais aussi la fixité stéréotypée d'un empire immobilisé.

Jacques Gernet, dans son ouvrage magistral sur *Le Monde chinois* (1999), s'inscrit en faux avec cette approche fixiste de la réalité chinoise. Il ne cesse de souligner la continuité historique de l'identité chinoise – au moins trois millénaires... – dans ses ruptures mêmes, ses inflexions, ses accélérations, ses reculs, tant sur le plan des idées politiques ou culturelles que sur celui de ses évolutions techniques, économiques ou sociales. L'essentialisme de la notion de « monde » ne peut pas être dans le repérage d'une ossature schématisée et hiérarchisée d'un ensemble de valeurs mais dans celui de l'unicité d'un destin d'hommes animés par des valeurs communes. En cela, le terme de « monde » se substitue à celui de « civilisation » comme pour lui donner toute la chair des réalités humaines, des rapports de force en présence et du rayonnement d'une communauté d'hommes dont le destin va bien au-delà de sa stricte culture.

Le souci de parler à ce stade d'un « monde chinois » tient dans l'ailleurs aussi bien géographique que culturel que la civilisation chinoise représente pour notre culture occidentale. Les destins en parallèle, dans une altérité radicale – non sans bien sûr des passages, des emprunts, des influences entre les mondes extrêmes de l'Eurasie –, de la Chine et de l'Occident ne seront

jamais assez soulignés, notamment dans leur égalité d'inventivité technique, d'efficacité politique ou de légitimité culturelle.

Par contre, ce besoin sans cesse renouvelé de rappeler de tels ordres d'importance dans l'histoire de l'humanité, alors que chacun n'a que trop souvent tendance à se replier paresseusement sur une perception historique autocentrée réduisant l'autre à l'exotique ou au dépassé – voire au dominé –, repose également sur une géographie culturelle que l'émergence des nationalismes hier et la mondialisation aujourd'hui remettent fortement en question. L'éclatement des communautés culturelles par l'idée d'État-nation et l'apparition des nouvelles solidarités à l'échelle mondiale par la mobilité des hommes, par les flux économiques ou de communication, réduisent largement plus qu'il y a seulement un demi-siècle l'étanchéité des différentes aires culturelles du monde d'aujourd'hui.

Aussi, n'est-il plus possible de partir simplement d'un ailleurs géographique pour situer et définir l'ailleurs culturel. Une telle démarche reste évidemment pour l'essentiel justifiée et dire que l'essentiel des Chinois vivent en Chine et des Occidentaux en Occident tient de la plaisante lapalissade. Mais, plus que jamais, des chassés-croisés s'opèrent, des influences multiples – ne serait-ce qu'à travers les canaux modernes de l'information – se font sentir. Les distances ne sont pas abolies, mais les mondes culturels s'interpénètrent, sans qu'il s'agisse pour autant d'une seule occidentalisation de l'ensemble de la planète.

Le monde chinois actuel n'est ainsi plus celui d'un territoire relevant d'un pouvoir impérial porteur exclusif des valeurs de la culture chinoise. Le système vieux de vingt-deux siècles a disparu en 1911. L'idée nationale balaie l'universalisme des valeurs traditionnelles chinoises dans leur acception politique et elle légitime les revendications de souveraineté pleinement retrouvée d'une Chine aux prises avec les humiliations modernes des impérialismes occidentaux et japonais. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est ensuite le temps d'un brouillage de l'identité chinoise : à l'éclatement de l'unité territoriale de l'ancien Empire se surajoutent des disparités de développement grandissantes entre le Continent, les colonies de Hong Kong et Macao, et Taiwan.

La diaspora chinoise, parfois en butte à des destins tragiques en Asie du Sud-Est, joue aussi un rôle important dans la densification des réseaux de solidarités culturelles et économiques qui intègrent les « petits dragons » chinois et progressivement la Chine continentale à l'espace économique mondial. En plus des « compatriotes » des nouvelles zones d'administration spéciale de Chine méridionale et de Taiwan, les Chinois d'outre-mer sont devenus des acteurs privilégiés du développement continental, fortement convoités par Pékin pour leurs investissements sur le territoire de la République populaire, pour les débouchés extérieurs qu'ils peuvent offrir à son économie et, par là, pour la visibilité de la puissance chinoise que les autorités continentales aimeraient leur voir relayer à l'étranger.

Le monde chinois n'est plus ainsi un empire terrestre à vocation universelle, mais il devient un espace paradoxalement national, mondialisé et multipolarisé, où l'identité chinoise peut se décliner sur des modes très différents, sans pour autant disparaître absolument sous la pression des modèles étrangers, et se traduit surtout par des solidarités économiques multiples, parfois concurrentes entre elles, sur lesquelles le pouvoir à Pékin, héritier autoproclamé de la grandeur chinoise, voudrait asseoir son *leadership* dans le cadre des recompositions mondiales actuelles et face au rival élu des Chinois eux-mêmes, la superpuissance états-unienne.

### **La fin d'une civilisation à vocation universelle**

L'idéologie impériale chinoise est bien connue (Sanjuan 2000). Elle confondait l'ordre politique avec une interprétation cosmologique de l'organisation du monde. L'empereur est considéré comme un pivot intermédiaire entre les hommes et le ciel, dont il tire son mandat, et il est chargé d'assurer l'harmonie du monde intégrant société humaine et univers. Se greffent à cette première et fondamentale articulation les rigueurs pénales du légisme, prônant un pouvoir autoritaire fondé

sur la loi et une centralisation politique absolue, et l'éthique confucéenne, ordonnant la société chinoise sur le modèle de la famille. Ce système est formulé dès la dynastie des Han occidentaux (206 av. J.-C. - 23 ap. J.-C.). Par là, les valeurs chinoises se sont données comme les référents de la civilisation. Matérialisées par l'écriture, les textes fondateurs du confucianisme et du taoïsme, et leurs expressions multiples dans les arts, elles ont inspiré les cultures bien au-delà d'un strict « monde chinois », pour rayonner au Viêt-nam, en Corée et au Japon, et poser la Chine comme le centre du « monde sinisé » de l'Asie orientale.

Le système politique de l'Empire se voulait universel et les perceptions du territoire chinois traduisaient en retour une telle conception : un jeu de carrés emboîtés partait de la résidence de l'empereur – l'intermédiaire entre le ciel et les hommes – s'élargissait à la capitale impériale, au territoire peuplé par les Han, puis au cercle des ethnies minoritaires intégrées à l'espace chinois et enfin aux peuples tributaires reconnaissant la souveraineté de l'empereur. La Chine, dans ses complexes relations avec les gens des steppes et des oasis voisines, s'est pensée dès les premiers siècles de notre ère comme un espace terrestre et un centre territorial chargé d'une légitimité politique et culturelle intégrant sur ses marges un monde traditionnellement pluriel.

La culture chinoise, dans sa vocation universelle, et malgré de puissantes dynasties non chinoises comme les Yuan mongols (1271-1368) ou les Qing mandchous (1644-1911), reste toutefois l'émanation et le lieu d'identification d'un peuple, l'ethnie han, qui pose, au-delà de ses différences régionales ou dialectales, son unité dans l'opposition à des peuples qui lui sont périphériques et – à long terme seulement – culturellement assimilables. Les lignages, la composition de communautés, de clans, à partir d'un ancêtre commun – réel ou imaginaire –, jouent un rôle important dans la singularisation des Han, de l'échelle familiale à celle du peuple en son entier. La piété filiale ordonne en effet aussi bien les relations entre les hommes unis par des liens de nature, hiérarchisés par l'ordre des générations, structurés par le pouvoir politique, qu'elle matérialise une solidarité ethnique han face aux peuples qui lui sont extérieurs.

Mais le déclin des Qing et la confrontation inégale qui oppose la Chine aux puissances occidentales à partir des deux guerres de l'Opium (1839-1842 traité de Nankin, 1858-1860 traités de Tianjin et de Pékin) met fin au système impérial et à la prétention universelle de la civilisation chinoise. Alors que les contacts avec les Européens, à travers les commerçants et les aventuriers de la Route de la soie, puis les savants jésuites de la période moderne, n'avaient jusqu'alors jamais vraiment remis en question la perception qu'avaient les Chinois de la supériorité de leur civilisation, les « traités inégaux », obtenus sous la pression des canonnières et d'une scène géopolitique émergente qui intègre la Chine sans égard, et à sa défaveur, dans le cercle des nations, renvoient les Chinois à l'urgence d'un défi culturel, technologique et politique, qu'ils s'avèrent rapidement incapables de relever – au contraire de leurs voisins japonais.

La Chine ne peut plus dès lors se concevoir comme un centre dominant et producteur de valeurs universelles : elle accuse les coups d'un dépeçage territorial (colonies, concessions, zones d'influence...) par l'Occident et le Japon, l'évidence de son sous-développement, et l'ampleur d'une impuissance politique non plus vécue depuis l'idée impériale d'une supériorité cosmologique mais pensée dorénavant dans la réalité collective de la destinée du peuple chinois. Après des essais ratés de réformes à la fin de l'Empire, les hommes politiques et les intellectuels qui constatent l'impasse chinoise au début du XX<sup>e</sup> siècle font le procès de la culture chinoise, coupable de sclérose intellectuelle et d'immobilisme socio-politique. L'écrivain Lu Xun dénonce violemment une culture cannibale, et le mouvement du 4 mai 1919 ouvre le temps d'une volonté de modernisation intense de la société chinoise, d'occidentalisation de la Chine et de reconquête d'une dignité internationale. Territorialement, politiquement, culturellement, l'irruption de l'impérialisme occidental en Asie orientale a accéléré la disparition du monde chinois traditionnel, et des hiérarchies de valeurs qui lui donnaient forme.

## Nation et éclatement territorial

Les ambiguïtés et les susceptibilités affichées de la politique internationale chinoise tiennent largement à l'impossibilité encore aujourd'hui, pour le pouvoir à Pékin, de faire le deuil de la grandeur et de la vocation universelle passées de la Chine impériale. Pour autant, les liens modernes de la Chine avec ses voisins en Asie et les besoins qu'elle a d'affirmer sa place dans le monde après les humiliations de l'histoire récente s'articulent dorénavant à une reformulation de l'identité chinoise fondée sur une perception proprement nationale.

Néologisme venu il y a un siècle du Japon, le terme de *minzu* correspond à la fois aux notions françaises d'ethnie, de nationalité et de nation (Thoraval 1999 : 45). La Chine, d'empire universel, devient alors une nation, la nation chinoise, que la politique des nationalités de la République populaire – héritée des Soviétiques – inscrira elle-même, dans les années 1950, parmi d'autres peuples dénommés *minzu*, les « nationalités minoritaires » (*shaoshu minzu*). Une lecture ethnique se substitue ainsi à une interprétation cosmologique et universelle du monde. L'idée impériale n'est plus valable que dans les limites intérieures du territoire et doit, ici aussi, s'habiller d'un discours de fraternité, où le grand frère han aide à se développer ses cadets zhuang, mandchous, hui, miao, ouïghours, yi, tujia, mongols ou tibétains.

La revendication par la nation chinoise de recouvrir une entière souveraineté sur son territoire est l'enjeu politique majeur qui traverse le XX<sup>e</sup> siècle chinois. La déliquescence de l'empire, le morcellement de la Chine sous la pression des « seigneurs de la guerre », l'impuissance du Guomindang devant les agressions japonaises, puis dans la guerre civile qui l'oppose aux communistes, donnent à ces derniers le mérite d'avoir pu, seuls, redonner à la Chine son indépendance, son unité – du moins continentale – et son intégrité territoriales. On sait qu'au-delà du discours idéologique du nouveau pouvoir et des mutations socio-économiques qu'il a engagées après 1949, la carte nationale, voire nationaliste, est un de ses atouts majeurs : aujourd'hui, à l'actuelle absence de réel projet de société que les dirigeants chinois, après vingt ans de réformes, recouvrent des étiquettes d'« économie socialiste de marché » ou de « socialisme aux caractéristiques chinoises », le pouvoir ne peut plus surseoir que par une légitimité étatique trouvée dans la solidarité nationale (inondations du cours moyen du Yangzi et dans les provinces du Nord-Est en 1998), la réunification chinoise (Hong Kong en 1997, Macao en 1999) ou la fierté nationale ravivée sans cesse par des événements surabondamment exploités (le bombardement américain de l'ambassade de Chine à Belgrade en 1999, le survol par un avion militaire américain du territoire chinois au niveau de l'île de Hainan en 2001...).

Le nationalisme chinois suppose également un territoire national reconnu, délimité, sans les aires d'influence floues des régions tributaires dans le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest de la Chine impériale. Puissance géopolitique en Asie aussi bien continentale que maritime, la République populaire s'est attachée à régler progressivement ses litiges frontaliers avec ses voisins et à fixer les limites de sa souveraineté territoriale. Pour ce faire, après parfois des conflits militaires (avec l'Inde en 1962, l'URSS en 1969 et le Viêt-nam en 1979), Pékin a finalement – et sans vouloir le dire explicitement – reconnu le plus souvent des frontières héritées des « traités inégaux ». Seules restent en suspens certaines frontières terrestres avec le Tadjikistan et l'Inde, et les questions maritimes de la mer de Chine (prise par Pékin des Paracels en 1974 et d'îles dans les Spratlys en 1988).

En fait, les différends territoriaux décisifs dans la redéfinition du monde chinois en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle sont internes au monde chinois lui-même. Les héritages coloniaux de la Chine méridionale et l'opposition idéologique entre le Parti communiste chinois et le Guomindang en 1949 aboutissant à la fracture territoriale entre le Continent et l'île de Taiwan, une fracture elle-même héritée de la colonisation japonaise de l'île entre 1895 (traité de Shimonoseki) et 1945, ont certainement entamé l'unité de la Chine moins encore en termes politiques que de développement. Certes, la menace indépendantiste taiwanaise remet en question le dogme des communistes comme des nationalistes d'une seule Chine, où la souveraineté d'un

seul État, héritier de l'Empire, doit s'imposer à toutes les parties en présence. Mais l'éclatement du monde chinois vient plus encore des distorsions entre les niveaux de développement des différentes « Chine » et de la violente prise de conscience du Continent de son retard, lorsqu'il décide de s'ouvrir à nouveau en 1978, devant les petits dragons asiatiques. À cette date, la hiérarchie territoriale, politique et culturelle revendiquant le berceau de la civilisation chinoise comme centre s'est renversée au profit des territoires chinois satellites, contigus (Hong Kong, Taiwan) ou lointain (Singapour). Économiquement, les Chine de l'extérieur l'emportent sur la Chine de toujours.

Pékin doit alors se résoudre à l'évidence que le monde chinois, éclaté, n'est pas seulement pluriel mais aussi et surtout fortement déséquilibré : le centre – la République populaire en tant que maître du Continent –, alors même qu'il est restauré politiquement dans les organisations internationales comme le seul État chinois légitime, est devenu une périphérie économique d'un nouveau monde chinois, lui-même fortement extraverti et mondialisé.

### **Une nouvelle perception de l'émigration**

L'appel par la Chine populaire de capitaux étrangers venant pour l'essentiel des compatriotes de Hong Kong, Macao, Taiwan, et des Chinois d'outre-mer s'appuie tant sur une politique officielle d'envergure nationale que sur une démultiplication au niveau des autorités locales des commissions en tout genre chargées des liens avec les Chinois à l'étranger. Cet appel reprend la même rhétorique patriotique dont les communistes se servirent au début des années 1950 pour attirer certains capitalistes d'outre-mer et les impliquer dans la reconstruction du pays. Au total, en 1999, 41 % des investissements directs étrangers effectivement utilisés en Chine continentale venaient de – ou transitaient par – Hong Kong, 6 % de Taiwan et 7 % de Singapour (CSY 2000 : 606). L'ouverture de la Chine est principalement « sino-chinoise » (Trollet 1994 : 123).

Ces transferts économiques se sont matérialisés par des délocalisations industrielles en Chine populaire, la création de joint-ventures, de nombreux investissements en infrastructures diverses et dans l'immobilier. Les provinces littorales de Chine du Sud – à travers leurs zones économiques ouvertes – en ont tout particulièrement profité dans les années 1980. Des espaces régionaux ont été entièrement recomposés par une telle synergie économique, qui réunit les territoires chinois satellites du Continent comme Hong Kong et Macao aux terres centrales du Guangdong (Sanjuan 1997), ou bien Taiwan à la Zone économique spéciale de Xiamen et à la région de Fuzhou dans le Fujian. Enfin, à l'autre bout de la chaîne, la diaspora chinoise et l'immigration continentale – légale ou clandestine – relayent souvent la production chinoise dans les pays d'accueil.

Une telle complémentarité économique, facilitée par les moyens modernes de communication, de transports et d'articulation des territoires à l'échelle du système-monde, relève aussi d'une profonde transformation de la perception des Chinois de l'étranger par les autorités de la mère-patrie. Si l'émigration chinoise est un phénomène ancien, remontant au plus tard au milieu du IX<sup>e</sup> siècle avec la création de postes commerciaux en Asie du Sud-Est et dans l'Océan Indien, et augmentant significativement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puis surtout au XIX<sup>e</sup> siècle avec la substitution de travailleurs chinois à la main-d'œuvre servile et la mise en valeur des terres dans les colonies européennes d'Asie et les pays neufs, elle reste interdite officiellement par l'Empire jusqu'en 1893 (Guérassimoff 1997 : 14-23). Les Chinois qui quittent leur pays natal contreviennent en effet, aux yeux des autorités, au principe fondamental de la piété filiale, qui les lie aussi bien à leurs parents et ancêtres qu'au souverain lui-même. Ils font figure de traîtres et sont passibles de la peine capitale. La République populaire refuse, aujourd'hui encore, aux citoyens chinois le droit à une double nationalité.

L'émigration a donc été entachée pendant très longtemps d'une image négative, qui s'alourdissait des préjugés entretenus par le confucianisme sur le commerce, par la Cour impériale sur les provinces périphériques (Guangdong, Fujian), terres de départ privilégiées, et surtout de

l'humiliation que représente pour un État pensé comme une famille la fuite de ses enfants vers des pays offrant les perspectives d'un meilleur avenir. Cette image ne se renverse que progressivement au début du XX<sup>e</sup> siècle avec le rôle de Sun Yat-sen et des associations d'outre-mer qu'il mobilise pour le renversement de l'Empire et la fondation de la République chinoise. Au sous-développement du Continent répondent ensuite l'extraversion économique des métropoles ouvertes de la côte comme Shanghai et les réseaux qui les relient aux pôles commerciaux d'Asie du Sud-Est et des *Chinatowns* d'Amérique du Nord.

Depuis, le poids économique des Chinois d'outre-mer s'est révélé excéder de beaucoup leur part dans les populations totales de l'Indonésie, de la Thaïlande, de la Malaisie ou des Philippines – si des métissages très anciens entre Chinois et populations locales peuvent avoir gommé les identités chinoises et rendent parfois difficile le repérage statistique des Chinois d'outre-mer, le renouveau chinois actuel s'accompagne aussi parfois de revendications d'une identité hier oubliée – (Ma Mung 2000 : 57-71). La réussite des puissantes familles chinoises qui dominent ces économies nationales d'Asie du Sud-Est n'a pu qu'aider au renversement positif de l'image des émigrés chinois en Chine même, et l'accession de Hong Kong, de Taïwan et de Singapour au statut de petits dragons dans les années 1970 a renforcé l'idée d'un monde chinois pouvant par lui-même se sortir du sous-développement et atteindre des niveaux de richesse comparables au Japon et aux pays industrialisés d'Occident.

Aujourd'hui, l'État chinois est donc obligé, tant par son discours nationaliste, dans sa volonté de réunification territoriale (Taïwan) et de réappropriation ethnique de populations parfois depuis longtemps émigrées à l'étranger, que par une nécessité économique intérieure (développement continental) et extérieure (intégration au système économique mondial), de reconnaître aux « Chine » et Chinois de l'extérieur une aptitude à représenter et dynamiser l'identité chinoise qui va bien au-delà de leur poids démographique rapporté au Continent.

### **Un monde chinois multipolarisé**

Le « monde chinois » d'hier a ainsi bel et bien disparu. Des communautés chinoises en périphérie du territoire continental se revendiquent aujourd'hui à égalité dépositaires de l'identité chinoise. Si les autorités communistes possèdent les monuments et les lieux symboliques de l'Empire défunt, Taïwan abrite le patrimoine artistique de l'ancien Palais impérial. Hong Kong est devenu le carrefour obligé du développement économique du triangle chinois, que Shanghai mettra du temps à supplanter. Singapour produit un discours culturaliste fondé sur une interprétation des valeurs chinoises qui veut rayonner sur l'ensemble de l'Asie et se donne comme une alternative à l'Occident (Margolin 1997).

Les communautés chinoises établies en Asie, en Amérique ou en Europe, profitent de la mondialisation pour accroître leur puissance économique et, au-delà du maillage complexe des différents réseaux identitaires (Cantonais, Chaozhou – ou Teochiu –, Hokkien, Hakka...), elles offrent une visibilité chinoise grandissante à l'étranger, y compris dans de vieux pays développés comme la Grande-Bretagne, la France, l'Italie ou les Pays-Bas. Les Chinois d'outre-mer n'ont parfois qu'un rapport lointain avec le Continent – ils peuvent descendre de parents ou aïeux eux-mêmes précédemment émigrés en Indochine par exemple –, mais ils réaffirment les valeurs et la culture chinoises par le fait diasporique lui-même, en se donnant comme les fils d'une même communauté volontairement revendiquée et à l'occasion reconstruite. La récente *Encyclopédie de la diaspora chinoise* qu'a publiée le Chinese Heritage Centre, créé en 1995 à Singapour et financé par des millionnaires chinois de la diaspora, en est à ce titre un très bel exemple (Pan 2000).

À l'heure de la mondialisation, l'effet de masse du Continent ne peut donc pas gommer la présence de ce monde chinois disséminé, fortement identifié et largement uni économiquement. Ce nouveau monde chinois, renforcé par les liens unifiant de la mondialisation, s'impose aujourd'hui à nous, et le Continent, même s'il est le référent familial et culturel d'un peuple traditionnellement attaché à ses origines, et malgré sa masse, n'en est plus aujourd'hui qu'un des

pôles majeurs. S'il est impossible d'être chinois sans se référer à la Chine, le Continent n'est plus nécessairement le seul producteur identitaire. Les Chinois de Hong Kong aiment souvent rappeler le niveau de développement, d'efficacité et de culture de leur Territoire comparé à celui de la République populaire de Chine.

Dans un tel contexte, Pékin joue par nécessité d'un partenariat économique avec les compatriotes de Hong Kong, Macao et Taiwan, et les Chinois d'outre-mer. Mais elle essaye également d'instrumentaliser leurs rayonnements économiques ou parfois politiques à l'étranger au profit de son propre retour sur la scène internationale. Les fils ingrats de l'Empire servent dès lors à souligner la grandeur de la culture et les capacités du peuple chinois, dont les dirigeants de la République populaire voudraient s'imposer comme les *leaders* incontestés. En concurrence avec Taiwan, la Chine continentale essaye de s'attacher même à l'étranger les communautés d'outre-mer par ses représentations diplomatiques et leurs services annexes, ses banques, ses entreprises, ses journaux, ses chaînes télévisées. En retour, le fait diasporique chinois a aussi retrouvé ces dernières années une nouvelle visibilité en Occident grâce au développement récent de l'économie chinoise – et aux nouveaux émigrants chinois.

La recomposition actuelle des grands ensembles régionaux dans le monde, après la chute du mur de Berlin, profite ainsi clairement à un pays qui se présente, par le nombre de sa population et l'étendue de son marché, par le poids diplomatique et militaire dont il dispose en Asie, par son ouverture économique à l'étranger, comme une future grande puissance du siècle qui s'ouvre. L'ancien discours tiers-mondiste où la Chine se posait en alternative au capitalisme américain et au socialisme soviétique cède dorénavant, et significativement, le pas à une exigence de reconnaissance de la nation chinoise et à un jeu dramatisé de miroir avec la superpuissance états-unienne, auquel Washington donne complaisamment le change. Mais cette reconnaissance de la puissance chinoise doit aujourd'hui impérativement intégrer les autres puissants pôles, économiques et culturels, contigus ou lointains, territoires homogènes ou implantations urbaines, d'un monde chinois dorénavant élargi, et qui reste nostalgique de son unité passée.

### Bibliographie

CHENG A., *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997.

*China Statistical Yearbook* (CSY), Pékin, China Statistical Press, 2000.

GENTELLE P. et GAMBLIN A., *Chine et « Chinois » outre-mer à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1999.

GERNET J., *Le Monde chinois*, Paris, Colin, 1999 (1<sup>re</sup> édition 1972).

GUERASSIMOFF C., *L'État chinois et les communautés chinoises d'outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997.

HUNTINGTON S. P., *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997 (1<sup>re</sup> édition états-unienne 1996).

MA MUNG E., *La Diaspora chinoise. Géographie d'une migration*, Paris, Géophrys, 2000.

MARGOLIN J.-L., « Le rêve asiatique de Singapour », dans CAMROUX D. et DOMENACH J.-L. (eds), *L'Asie retrouvée*, Paris, Seuil, 1997.

PAN L. (ed.), *Encyclopédie de la diaspora chinoise*, Paris, Les éditions du Pacifique, 2000 (1<sup>re</sup> édition singapourienne 1998).

SANJUAN T., *À l'Ombre de Hong Kong. Le delta de la rivière des Perles*, Paris, L'Harmattan, 1997.

SANJUAN T., *La Chine. Territoire et société*, Paris, Hachette, 2000.

THORAVAL J., « L'usage de la notion d'«ethnicité» appliquée à l'univers culturel chinois », Hong Kong, *Perspectives chinoises*, n° 54, 1999, pp. 44-59.

TROLLET P., *La Diaspora chinoise*, Paris, P.U.F., 1994.

WANG G., *China and the Chinese Overseas*, Singapour, Times Academic Press, 1991.